
Programme de Formation

La prévention des risques biologiques



Organisation

Durée : 9 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Chercheurs, ingénieurs et techniciens manipulant ou amenés à manipuler des matériels biologiques d'origine humaine ou animale

Objectifs pédagogiques

- Connaître la réglementation en vigueur dans le domaine du risque biologique
- Identifier et évaluer les risques associés aux matériels biologiques manipulés en laboratoire de recherche, en laboratoire de diagnostic vétérinaire et en laboratoire R&D
- Identifier les moyens de prévention du risque biologique
- Déterminer les outils de prévention et de gestion du risque, découlant de l'évaluation, à mettre en œuvre

Description

Principaux thèmes abordés :

- Définitions du danger et du risque biologique
- Le contexte réglementaire français et européen
- Identification du danger biologique
- La démarche d'évaluation du risque
- La démarche de prévention
- Le transport des échantillons biologiques

Au cours de la formation, du temps sera consacré à des échanges concernant les procédures et les problématiques relatives aux laboratoires/entreprises des participants.





Modalités pédagogiques

Cours interactifs alternant présentations et échanges



Moyens et supports pédagogiques

Des supports dématérialisés avec des fichiers au format PDF seront mis à la disposition du participant



Modalités d'évaluation et de suivi

Un suivi individualisé par des évaluations formatives est assuré. Une attestation de fin de formation est délivrée à la fin du parcours.



Informations sur l'admission

L'admission à cette formation ne fait l'objet d'aucun examen, test ou sélection préalable ; l'inscription est validée après réception du dossier complet et confirmation par l'organisme de formation.



Informations sur l'accessibilité

Notre organisme s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à distance et en présentiel aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est mobilisable afin d'analyser les besoins spécifiques et de mettre en place, lorsque cela est possible, les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles nécessaires.